

Les illusions de la coûteuse patente éolienne

Publié le 06/06/2009 à 00:00 Par [Vézina, René](#) Les affaires

<http://www.lesaffaires.com/archives/les-affaires/les-illusions-de-la-couteuse-patente-eolienne/501744>

Nous sommes en train de nous faire arnaquer au nom d'une cause apparemment noble.

Hydro-Québec a réservé son plus récent appel d'offres d'énergie éolienne à des groupes locaux et à des communautés autochtones, jusque-là incapables d'être concurrentiels avec les promoteurs privés qui ont remporté les premières mises.

Soit. Mais comme les parcs d'éoliennes seront plus petits (puissance maximale de 25 mégawatts), le coût de revient de l'énergie produite sera plus élevé. Dans un bel élan de générosité, Hydro-Québec a décidé de porter à 12,5 ¢ le prix qu'elle versera pour chaque kilowatt-heure (kW), au moins 3 ¢ de plus que ce qu'elle verse pour les premiers projets éoliens.

Sauf qu'en payant aussi cher, elle va s'occasionner un manque à gagner - et c'est notre facture d'électricité qui augmentera pour le combler.

Regardez à quel point l'équation est faussée.

Hydro-Québec vend son électricité environ 4 ¢ le kW aux entreprises grandes consommatrices, comme les alumineries. Le tarif pour les particuliers est d'environ 7,5 ¢ / kW. Et Hydro-Québec obtient parfois 10 ¢ / kW en exportant l'énergie excédentaire. C'est encore 2,5 ¢ de moins que ce qu'elle paiera aux petits promoteurs éoliens.

Autrement dit, la société d'État consent à acheter à prix d'or cette énergie " douce ". Mais l'addition finale sera salée. Comme aucune entreprise ne peut fonctionner à perte, il faut bien qu'Hydro se refasse ailleurs.

Déjà que l'ère des complexes hydroélectriques ultra-rentables tire à sa fin... Le projet La Romaine étant déjà bien plus coûteux que les précédents, ce n'est surtout pas le temps de jeter l'argent par la fenêtre. J'ai demandé à Jean-Marc Carpentier, analyste reconnu en matière d'énergie, d'évaluer le coût réel de cette aventure. Au départ, il rappelle que même la production hydroélectrique classique coûte de plus en plus cher. Son coût oscille aujourd'hui autour de 8,5 ¢ / kW. Mais il demeure inférieur de 4 ¢ à celui qui est attaché à cette future énergie éolienne.

Au final, Hydro-Québec y laissera environ 50 millions de dollars chaque année. " L'impact réel correspond donc à une hausse tarifaire de 0,5 %, parce qu'Hydro-Québec n'assumera pas cette perte, mais augmentera les tarifs de tous ses clients, comme le lui permet la Régie de l'énergie ", avance M. Carpentier.

Vous voyez l'affaire ? Pour que les communautés locales y trouvent leur profit, Hydro-Québec doit les subventionner. Au bout du compte, tout le monde paiera la note.

C'est beau de parler des vertus de l'énergie éolienne, mais il faut qu'on en discute en toute connaissance de cause. Grâce aux grands ouvrages hydroélectriques qui ont marqué son histoire, depuis Beauharnois jusqu'à la Baie James, le Québec peut compter sur une énergie propre, abondante et peu coûteuse. Il fait l'envie de ses voisins. Hydro-Québec réussit à amasser des milliards de dollars en bénéfices qui profitent grandement à l'État québécois.

Diversifier ses sources d'approvisionnement - en mettant le vent à contribution - demeure une bonne stratégie. Mais pas si nous avançons en reculant. Pas si nous détricotons ce que des générations précédentes ont peiné à bâtir.

Le développement régional est un enjeu important au Québec. Mais ce ne sont pas les citoyens consommateurs d'électricité qui doivent en faire les frais. La coûteuse patente éolienne n'est pas la solution.